

Collège des Forces canadiennes, à Toronto.

Améliorer la capacité des Forces armées canadiennes à composer avec le phénomène des enfants soldats

par Alan Okros

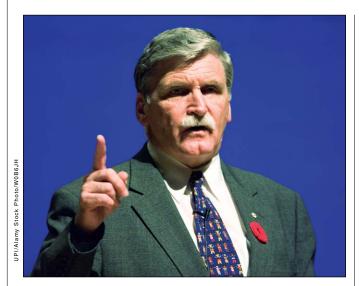
e 25 juin 2019, au Collège des Forces canadiennes, Harjit Sajjan, ministre de la Défense nationale, a annoncé la mise sur pied du Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité. Le ministre Sajjan a indiqué que le premier objectif du Centre d'excellence serait d'appuyer la mise en œuvre par les Forces armées canadiennes des Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats. Il a mentionné que « [c]ette ressource pratique contribuera concrètement à la protection des enfants ». Le lieutenant-général (à la retraite) Roméo Dallaire, qui était présent, a souligné ce qui suit : « J'ai consacré ma vie à la préparation des soldats et à la protection des enfants dans des situations de conflits armés, éléments essentiels à la paix. La mise sur pied du Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité aura une incidence sur les soldats, les enfants, de même que la paix et la sécurité à l'échelle mondiale. » Le présent article énonce le contexte de cette initiative et présente un résumé des Principes de Vancouver ainsi que le concept d'opérations du nouveau Centre d'excellence, en plus

de décrire les contributions effectuées par la Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative (RDCSI).

Contexte

alheureusement, il y a des enfants soldats qui font partie de groupes armés impliqués dans de nombreux conflits dans le monde. Un enfant soldat est généralement défini comme « toute personne âgée de moins de 18 ans qui est ou a été recrutée ou employée par une force ou un groupe armé, [quelle que] soit la fonction qu'elle y exerce. Il peut s'agir, notamment mais pas exclusivement, d'enfants, filles ou garçons, utilisé[s] comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers, espions ou à des fins sexuelles. Le terme ne désigne pas seulement un enfant qui participe ou a participé directement à des hostilités¹ ».

En se fondant sur le droit international en matière des droits de la personne et le droit international humanitaire² en constante évolution, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté 13 résolutions en vue de traiter les enjeux concernant les enfants



Le sénateur et lieutenant-général (ret) Roméo Dallaire.

et les conflits armés³. Il a également incité les États membres à approuver un certain nombre de principes et de déclarations connexes. En novembre 2017, le Canada a tenu une réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies, ce qui a mené à l'élaboration d'un ensemble d'engagements politiques axés sur la protection des enfants dans le cadre du maintien de la paix – c'est-à-dire les Principes de Vancouver – comme les a nommés le ministre Sajjan. Ces 17 principes reconnaissent les enjeux uniques que posent les enfants soldats, priorisent la

prévention du recrutement et du recours aux enfants soldats dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et visent à s'assurer que tous les gardiens de la paix – les forces militaires, les services policiers et les civils – sont prêts à prendre les mesures nécessaires et qu'ils reçoivent des directives pertinentes en ce sens. Avant tout, les Principes de Vancouver viennent compléter les accords précédents.

« En particulier, les Engagements de Paris et les Principes de Paris connexes (2007), basés sur les Principes du Cap (1997), énoncent des lignes directrices détaillées pour protéger les enfants contre le recrutement et l'utilisation par des forces armées et des groupes armés, et pour fournir de l'aide aux personnes qui sont déjà impliquées dans des forces armées et des groupes armés. La Déclaration sur la sécurité dans les écoles (2015) invite les États à protéger les écoles et les universités contre l'utilisation militaire pendant les conflits armés. Les Principes de Kigali (2015) établissent un ensemble d'engagements relatifs à la protection des civils pendant les opérations de maintien de la paix. En outre, les objectifs de développement durable de l'ONU reconnaissent la dignité des enfants et leur droit à une vie sans violence ni peur sont reconnus comme une priorité distincte dans le programme de développement international⁴. »

Des membres d'Affaires mondiales Canada, du ministère de la Défense nationale (MDN) et de la délégation canadienne auprès des Nations Unies, qui collaborent avec des représentants des États signataires et des organisations de la société civile,



Des enfants soldats dans l'Armée populaire de libération du Soudan.



Académie canadienne de la Défense, à Kingston, en Ontario.

ont élaboré des directives sur la mise en œuvre des Principes de Vancouver après l'adoption de ceux-ci. Publiées simultanément avec l'annonce du ministre de la Défense nationale en juin, ces directives visent à aider les États signataires à transposer les Principes de Vancouver en une orientation, en des plans et en des capacités à l'échelle nationale. Les buts visés : faire en sorte que les membres des services policiers et des forces militaires qui participent aux missions des Nations Unies disposent des directives, des ressources et de la préparation nécessaires pour éviter le recrutement et l'utilisation des enfants soldats; faire en sorte qu'ils soient en mesure d'intervenir efficacement en présence d'enfants soldats dans le cadre d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies; leur permettre d'obtenir un soutien personnel efficace à la suite du déploiement.

Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité

e Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité (CEDPS), dont la création repose sur les directives émanant du ministre de la Défense nationale et sur les ressources qui lui ont été affectées, relèvera de l'Académie canadienne de la défense (ACD). Il vise à atteindre la capacité opérationnelle initiale (COI) en 2020, puis la capacité opérationnelle totale (COT) en 2021. Le Centre constituera une ressource stratégique de la Défense pour faire progresser les objectifs connexes du gouvernement canadien grâce à l'amélioration des capacités de la Défense ainsi qu'à la contribution à ces capacités en mettant d'abord l'accent sur la mise en œuvre des Principes de Vancouver au sein des Forces armées canadiennes (FAC), le Centre mène des recherches et des analyses sur les politiques, les questions, les perspectives, les leçons retenues et les pratiques exemplaires pertinentes. Le but? Accroître l'efficacité des opérations des FAC et de ses membres, et ce, par une contribution aux concepts, à la doctrine, à la formation militaire professionnelle, à l'instruction et aux éléments habilitants connexes liés à l'état de préparation du personnel.

Reconnaissant la complexité des questions en jeu et l'importance des approches collaboratives, le MDN et les FAC dirigent les activités et les engagements principaux à l'interne, de façon horizontale, dans l'ensemble des organismes et des

ministères fédéraux associés, de même qu'à l'externe, en collaboration avec les organisations internationales, les pays signataires des Principes de Vancouver, les chercheurs universitaires, les organisations de la société civile et d'autres experts. On a recours à divers mécanismes de financement pour mettre à profit l'expertise externe existante, commander de nouvelles recherches, participer à des échanges collaboratifs et permettre le développement de la prochaine génération d'universitaires et de spécialistes en sécurité nationale. Par l'intermédiaire de moyens souples, notamment de bourses postdoctorales, de détachements de courte durée et de possibilités d'échange, le Centre se veut novateur, créatif et adaptatif; il possède également la capacité de réagir rapidement en cas de nouveaux enjeux, de nouvelles politiques ou de mises à jour clé aux cadres

internationaux, tels que ceux énoncés dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés et dans le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité.

Au moment de l'annonce de la mise sur pied du Centre, le contre-amiral-Luc Cassivi, commandant de l'ACD, a mentionné ce qui suit : « Le Centre d'excellence fera appel à l'expertise et aux perspectives diversifiées des milieux universitaires et de la société civile pour remplir son mandat efficacement. Grâce à la nature souple du Centre, l'Académie canadienne de la défense sera bien placée pour envisager l'étude d'autres thèmes nouveaux intéressant la sécurité humaine, par exemple l'exploitation sexuelle, la violence sexuelle et sexiste liée aux conflits et l'utilisation de boucliers humains. »

Lorsque la COT sera atteinte, le Centre disposera d'un effectif de dix-sept membres du personnel militaire et civil qui mèneront des activités dans trois domaines fonctionnels, dans trois villes différentes. Ainsi, le directeur général et le personnel responsable des engagements clés sont situés à Ottawa, les membres du personnel responsables des concepts agissent au quartier général de l'ACD, à Kingston, et ceux qui mènent des recherches ont leur bureau au Collège des Forces canadiennes, à Toronto. Le directeur adjoint – Engagements doit superviser les objectifs stratégiques du MDN/des FAC, mener des activités de sensibilisation et des engagements, contribuer à la liaison interministérielle, établir des programmes de subvention, concevoir et organiser des symposiums, des cours de courte durée et des séminaires sur des sujets liés au Centre, ainsi qu'agir à titre de chef d'état-major du Centre. Le directeur adjoint – Concepts doit soutenir les bureaux de première responsabilité (BPR) des FAC responsables des concepts interarmées et de ceux liés au service, de la doctrine, de l'instruction et des leçons retenues en déterminant les pratiques exemplaires et les leçons retenues, en élaborant des concepts et en effectuant l'analyse des lacunes en matière de doctrine par rapport aux exigences opérationnelles des FAC dans le but de contribuer à la mise à jour ou à l'élaboration de la doctrine. Le directeur adjoint - Recherche doit mener des recherches et des analyses concernant des aspects actuels, nouveaux ou potentiels liés aux politiques sur la sécurité, la documentation professionnelle et universitaire, les points de vue de la communauté des spécialistes de la sécurité nationale ainsi que le discours de la société civile

afin de cerner les répercussions sur les exigences opérationnelles et le perfectionnement professionnel des FAC.

Comme l'a souligné le contre-amiral Cassivi, le Centre est de « nature souple ». Aussi, la majorité des membres du personnel fera l'objet de contrat de deux ou trois ans sur une base rotative; par conséquent, ces affectations sont plus longues que les cycles d'affectation typiques des membres de la Force régulière. Parmi les stratégies d'emploi du personnel civil, notons la consultation d'experts du MDN et d'Affaires mondiales Canada en matière de politiques, l'emploi de chercheurs de facultés universitaires canadiennes ou de Recherche et développement pour la défense Canada, l'attraction d'universitaires invités à titre de boursiers ainsi que de nouveaux diplômés possédant une expertise précise pour l'emploi postdoctoral, de même que le fait de faciliter les engagements à court terme dans le cadre desquels les membres des FAC, les fonctionnaires et les étudiants des cycles supérieurs pourraient faire partie du Centre afin de profiter des ressources et de l'expertise internes.

Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative

l'occasion de son annonce en juin 2019, le ministre Sajjan a indiqué que le MDN tirera profit des experts de la Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative (RDCSI) au moyen d'un accord de contribution de cinq ans afin d'effectuer des recherches et de cerner les leçons retenues et les pratiques exemplaires concernant la prévention du recrutement et de l'utilisation des enfants soldats. La RDCSI est située dans les

locaux de l'Université Dalhousie, à Halifax, et est dédiée à l'élimination du recours aux enfants soldats. La philosophie globale est la suivante :

« Le recours aux enfants soldats constitue l'une des tendances les plus profondes et les plus inquiétantes des conflits contemporains. En traitant cette situation comme une préoccupation en matière de sécurité, nous nous efforçons de contrer les avantages stratégiques et tactiques du recours aux enfants soldats. En éliminant les raisons de les utiliser, nous pouvons mettre fin au recrutement et à l'utilisation des enfants soldats une fois pour toutes⁵ » [TCO].

L'une des contributions clés apportées dans le cadre de l'accord en vigueur consiste à fournir aux FAC de précieux points de vue sur les pratiques exemplaires liées à la préparation des troupes en vue de traiter avec les enfants soldats, de même que les leçons retenues de ceux qui ont terminé leur instruction et rencontré des enfants soldats dans le cadre d'une mission. La RDCSI est une organisation de tête à l'échelle mondiale en matière de conception, de prestation et d'évaluation de l'instruction pertinente et a permis à plus de 5 000 militaires de plusieurs pays de l'Union africaine de suivre des cours et de l'instruction offerte avec l'appui de Wounded Warriors Canada aux vétérans des FAC et de la Gendarmerie royale canadienne (GRC) par l'entremise du programme Veteran Trainers to Eradicate the Use of Child Soldiers (VTECS⁶). Dans ses échanges avec le personnel du Centre, le général Dallaire a insisté sur deux points



Un enfant soldat de l'Union des patriotes congolais (UPC) monte la garde et tient un fusil à Bunia, en République démocratique du Congo, le 19 juin 2003.



Un enfant soldat revient du front à Luanda, en Angola.

essentiels : d'abord, l'instruction doit dépasser la simple présentation en salle de classe de renseignements factuels et doit permettre l'acquisition de compétences pratiques au moyen d'exercices et de scénarios réalistes; ensuite, il est nécessaire de valider l'efficacité de l'apprentissage, y compris le recueil de points de vue de la part de militaires en déploiement, pour déterminer la façon dont ces derniers ont adapté les techniques apprises lorsqu'ils ont rencontré des enfants soldats ou ceux qui les emploient. Le directeur adjoint – Concepts par intérim du Centre a participé à l'une des premières activités d'importance menées dans le cadre de l'accord de contribution, c'est-à-dire une rencontre d'évaluation informative dirigée par la RDCSI, qui s'est déroulée à Kigali, au Rwanda. Des représentants de plusieurs pays de l'Union africaine y ont pris part et y ont présenté des idées et des leçons retenues à la suite de l'instruction conçue par la RDCSI et les déploiements.

Bien que la RDCSI demeure une organisation indépendante sans but lucratif, les accords pris avec les FAC et le MDN permettent au Centre d'aider les FAC à progresser rapidement afin d'évaluer les concepts, la doctrine et l'instruction concernant les enfants soldats. Simultanément, l'équipe de recherche du Centre mène des analyses sur des enjeux complémentaires, étant donné que les questions liées aux enfants soldats sont reconnues comme un sousensemble de défis avec lesquels doivent composer les enfants touchés par les conflits armés, de même que les populations en situation de vulnérabilité, habituellement définies comme des populations vulnérables. Il est également reconnu que le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité approfondit ces sujets de même que les facteurs liés à la sécurité humaine.

Il reste beaucoup de travail à faire pour que les membres des FAC soient prêts à composer avec la présence d'enfants soldats, qu'ils aient les moyens de le faire et qu'ils reçoivent le soutien nécessaire pour le faire; par conséquent, le personnel du Centre met tout en œuvre pour appuyer les BPR des FAC et fournir à tous les membres de l'Équipe de la Défense les références pertinentes.

M. Alan Okros, Ph.D., OMM, CD, est professeur au Département des études de la défense du Collège militaire royal et directeur adjoint – Recherche au Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité.



NOTES

- Fonds international des Nations Unies pour le secours de l'enfance, « Les principes de Paris Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux Forces armées ou aux groupes armés », février 2007, p. 7; page accessible à l'adresse suivante : https://www.unicef.org/emerg/files/ParisPrinciples310107English.pdf https://www.unicef.org/french/protection/files/ParisPrincipesFrench310107.pdf.
- Cela comprend notamment les Conventions de Genève (1949), les Protocoles additionnels I et II de la Convention de Genève (1977), la Convention relative aux droits de l'enfant (1989), la Convention sur les pires formes de travail des enfants (1999), le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (2000), de même que la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (1990) et le Covenant des droits de l'enfant en Islam (2005).
- Les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU concernant la protection des enfants touchés par les conflits armés comprennent les Résolutions 1261, 1314, 1379, 1460, 1539, 1612, 1882, 1998, 2068, 2143, 2151, 2225 et 2427.
- 4 Lignes directrices de mise en œuvre des principes de Vancouver; page accessible à l'adresse suivante : https://www.canada.ca/fr/ministere-defensenationale/organisation/rapports-publications/ principes-vancouver.html. p. 6.
- 5 https://www.childsoldiers.org/
- 6 https://www.childsoldiers.org/vtecs/